



Déclaration d'affiliation à un organisme de paiement

Pourquoi compléter ce formulaire ?

Vous avez terminé vos études et vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi auprès d'ACTIRIS/ du FOREM/ de l'ADG.

Vous accomplissez donc actuellement votre stage d'insertion professionnelle (SIP), d'une durée d'un an (310 jours).

Pendant votre SIP, l'ONEM évaluera deux fois votre comportement de recherche d'emploi (au cours du 7^{ème} et du 11^{ème} mois de votre SIP). Si vous obtenez deux évaluations positives, vous pourrez, si vous n'avez pas trouvé d'emploi à l'issue de votre SIP, demander et obtenir des allocations d'insertion à l'issue de celui-ci.

Lors des entretiens que vous aurez avec l'ONEM pour évaluer votre recherche d'emploi pendant votre SIP, vous avez la possibilité de vous faire accompagner par une personne de votre choix ou de vous faire assister par un avocat ou par un délégué d'une organisation de travailleurs qui a créé un organisme de paiement (syndicat).

Ce formulaire vous permet d'informer l'ONEM de votre affiliation à un organisme de paiement et d'autoriser l'ONEM à informer l'organisme de paiement du suivi de votre dossier.

Base légale : art. 36 et 59ter/1 AR 25.11.1991.

Avez-vous besoin d'informations complémentaires ?

Si vous souhaitez plus d'informations :

- contactez un organisme de paiement de votre choix (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB);
- lisez la feuille info "L'activation du comportement de recherche d'emploi des jeunes pendant le stage d'insertion professionnelle" (T144).

Cette feuille info est disponible auprès de l'organisme de paiement ou du bureau de chômage de l'ONEM ou peut être téléchargée du site internet www.onem.be.

Que devez-vous faire du formulaire ?

Vous devez compléter ce formulaire.

Vous trouverez, dans la marge de gauche, des informations qui vous aideront à compléter ce formulaire.

N'oubliez pas de mentionner votre numéro NISS sur le formulaire.

Vous remettez le formulaire complété à un organisme de paiement de votre choix (CAPAC, CGSLB, CSC ou FGTB).

Et ensuite ?

L'organisme de paiement remet le formulaire à l'ONEM.

L'ONEM veillera à informer l'organisme de paiement de l'évolution de votre dossier de suivi de comportement de recherche d'emploi pendant votre SIP.



Déclaration d'affiliation à un organisme de paiement

Art. 36 et 59ter/1 AR 25.11.1991

A compléter par le jeune

cachet dateur de
l'organisme de paiement

Votre identité

Prénom et nom

Rue et numéro

Code postal et commune

Votre numéro NISS se trouve au verso de
votre carte d'identité ou dans le coin
supérieur droit de votre carte SIS.

Date de naissance ___ / ___ / _____

N° registre national (NISS) _____ / _____ - ____

Nationalité

Les données 'téléphone' et 'e-mail' sont
facultatives

Téléphone

E-mail

Votre déclaration

Mon stage d'insertion professionnelle a débuté le : ___ / ___ / _____

Je communique être affilié à l'organisme de paiement suivant :

- CAPAC
- CGSLB
- CSC
- FGTB

La CAPAC est l'organisme de paiement
public.

La CGSLB, la CSC et la FGTB sont les
organismes de paiement privés créés par les
organisations représentant les travailleurs.

Les quatre organismes de paiement doivent
vous conseiller gratuitement et vous fournir de
l'information quant à vos droits et vos
obligations vis-à-vis de l'assurance-chômage.

J'autorise l'ONEM à tenir mon organisme de paiement informé de l'évolution de mon
dossier de suivi de comportement de recherche d'emploi pendant mon stage d'insertion
professionnelle.

Signature

Vos déclarations sont conservées dans des
fichiers informatiques. Vous trouverez de plus
amples informations concernant la protection
de ces données dans la brochure relative à la
protection de la vie privée disponible à
l'ONEM. Plus d'infos sur www.onem.be

Je certifie que mes déclarations sont sincères et complètes.

Je mentionne mon numéro de registre national (NISS) en haut de ce formulaire.

Date : ___ / ___ / _____

Signature